

Avec lucidité et respect, nous aimerions reconnaître que le Collège Champlain de Saint-Lambert est situé sur les terres non cédées de la Nation Kanien'kehá:ka, le peuple Kanien'kehá:ka est reconnu comme le gardien des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons. Tiohtiá:ke/Montréal est depuis longtemps un lieu de rassemblement pour les peuples autochtones et nous reconnaissons la diversité des peuples autochtones qui résident aujourd'hui sur ces terres. Nous reconnaissons continuellement l'importance de favoriser des relations positives avec les peuples autochtones de la terre et leurs générations futures.

Méthodes de recherche quantitative en sciences humaines

300-MQ1-LA

Information du cours

Titre du cours :	Méthodes de recherche quantitative en sciences humaines
Numéro du cours :	300-MQ1-LA
Professeur :	Mark Paradis, PhD
Heures :	Lundi de 8h00 à 10h00 en A-104 Mercredi de 8h30 à 10h30 en A-133
Heures de bureau :	Lundi de 10h30 -11h30 en G-238
Coordonnées:	Contact par Mio.
Crédits :	2.00
Nombre d'heures :	60
Pondération :	(2-2-2); 2 heures de théorie -2 heures de travail appliqué/laboratoire - 2 heures de travail à l'extérieur du cours
Mode d'enseignement :	Hybride (30%)
Prérequis :	OME1
Corequis :	Aucun

Compétence ministérielle

OPU5: Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines (F).

Description du cours

Comment collecter et quantifier les données ? Comment les données que nous recueillons nous aident-elles à comprendre le monde social ? Dans les méthodes quantitatives, nous apprenons les opérations statistiques descriptives et inférentielles, et comment analyser les statistiques dans les médias populaires et les textes savants. En résumant, en interprétant et en évaluant de manière critique les informations quantitatives, nous nous familiarisons avec les concepts fondamentaux et les techniques de base des méthodes quantitatives en sciences humaines.

Matériels

Lectures de cours

- Paradis Mark. 2025. Méthodes Quantitatives pour les Sciences Sociales : Une Introduction aux Statistiques. Première édition française.
- D'autres lectures seront disponibles sur Lea.

Médiagraphie/logiciel

- Le logiciel SPSS statistiques, fourni par le collège, pour utilisation en classe.

Structure d'évaluation

Tests : (3 x 15%)

45%

- Sommative; Mi-parcours; Sommative (fin de session)
- Test 1 : 15% : Concepts fondamentaux des statistiques
- Test 2 : 15% : Statistiques descriptives
- Test 3 : 15% : Statistiques inférentielles
- Chaque test durera environ 1 heure.

Laboratoires : (5 x 5%)

25%

- Application des méthodes quantitatives et du processus de recherche.
- Formative; Mi-parcours
- À rendre 7 jours après le laboratoire sur Lea.
- Laboratoire 1 : Introduction à SPP
- Laboratoire 2 : Statistiques descriptives
- Laboratoire 3 : Tests d'hypothèses et corrélations
- Laboratoire 4 : Tableau de contingence et chi-carré
- Laboratoire 5 : T-Tests (et ANOVA)

Activités pour le projet final

5%

- Formative
- Des activités qui assistent avec le projet final

Projet Final :

20%

- Sommative (fin de session); Littéracie
- À rendre le 10 décembre à midi.
- Travail de recherche quantitative.
- En groupe.
- Le document final inclus :
 - Introduction : description du sujet et de la question de recherche
 - Hypothèses : identification et explication des hypothèses qui seront testées; celles-ci doivent être basées sur de la littérature pertinente aux sciences humaines
 - Méthodes : description de la banque de données utilisée et de la technique d'échantillonnage; identification des variables de l'étude; description du rôle du biais dans la recherche; discussion des éléments éthiques à considérer en fonction du type de données
 - Résultats et analyse : inclure les statistiques descriptives et des représentations visuelles de celles-ci; utilisation des statistiques inférentielles pour tester les hypothèses; discussion portant

sur les conclusions des tests d'hypothèses pour justifier le support ou le non-support de celles-ci.

Réflexion :

5%

- Sommative (fin de session)
- À rendre le 10 décembre à midi sur Lea.
- Complétée seul ou en petits groupes.

Normes de présentation

L'APA 7^{ième} édition ou Chicago sont les normes de présentation (citation et références) qui peuvent être utilisées dans ce cours et qui sont suggérées par la bibliothèque du collège. Valeur maximale : 10% pour les évaluations qui l'exigent.

Normes d'alphabétisation et de maîtrise du français écrit

Une description de la politique de littéracie en français appliquée au cours. Les critères de correction doivent être identifiés.

Calendrier du cours

Remarque : L'horaire est sujet à changement. Je vous informerai de tout changement par courriel et/ou en classe.

Légende : Classe ordinaire ; **Pas de cours** ; Classe asynchrone ; Laboratoire; Évaluation

Semaine	Lundi	Mercredi
1		20 août <u>Sujet :</u> Introduction au cours
2	25 août <u>Sujet :</u> Méthodes quantitatives – historique, éthique, et les statistiques dans la vie de tous les jours <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 1	27 août <u>Sujet :</u> Introduction aux concepts statistiques – définir le champs des statistiques, population, échantillon, paramètres, et statistiques) <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 2
3	1 septembre <u>Sujet :</u> Pas de cours (Fête du Travail)	3 septembre <u>Sujet :</u> Introduction aux concepts statistiques – comment les mesurer et l'erreur associé <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 3
4	8 septembre <u>Sujet :</u> Techniques d'échantillonnage	10 septembre <u>Sujet :</u> Méthodes de collecte de donnée

	<u>Préparation du cours :</u> Chapitre 4 <u>Évaluation :</u> Test 1	<u>Préparation du cours :</u> Chapitre 5
5	15 septembre <u>Sujet :</u> Laboratoire 1 - Introduction à SPSS	17 septembre <u>Sujet :</u> Statistiques descriptives – représentations visuelles <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 6
6	22 septembre <u>Sujet :</u> Statistiques descriptives – mesures de tendance centrale <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 7	24 septembre <u>Sujet :</u> Statistique descriptives – mesures de variation; distribution normale <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 8 (chapitre 9 facultatif)
7	29 septembre <u>Évaluation :</u> Test 2	1 octobre <u>Sujet :</u> Laboratoire 2 – Statistiques descriptives et la distribution normale
8	6 octobre <u>Sujet :</u> Statistiques descriptives – corrélations; régression <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 10	8 octobre <u>Sujet :</u> Statistiques inférentielles – intervalle de confiance <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 12
9	13 octobre <u>Sujet :</u> Pas de cours (Thanksgiving)	15 octobre (Horaire du lundi) <u>Sujet :</u> Statistiques inférentielles – tests d'hypothèses <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 13
10	20 octobre <u>Sujet :</u> Laboratoire 3 – Tests d'hypothèses	22 octobre <u>Sujet :</u> Statistiques inférentielles – Tableau de contingence et chi-carré <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 14

11	27 octobre <u>Sujet :</u> Laboratoire 4 – Tableau de contingence et chi-carré	29 octobre <u>Sujet :</u> Statistiques inférentielles – T-Test, ANOVA <u>Préparation du cours :</u> Chapitre 15 (chapitre 18 facultatif)
12	3 novembre <u>Sujet :</u> Laboratoire 5 – Test T avec groupes indépendants	5 novembre <u>Sujet :</u> Journée flexible
13	10 novembre <u>Évaluation :</u> Test 3	12 novembre <u>Sujet :</u> Introduction au projet final; Réalisation du projet final
14	17 novembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final	19 novembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final <u>Évaluation :</u> Activité pour le projet
15	24 novembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final	26 novembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final
16	1 décembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final	3 décembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final)
17	8 décembre <u>Sujet :</u> Réalisation du projet final	10 décembre <u>Évaluation :</u> Soumission du projet final à midi sur Lea

Politiques du collège et du département

Présence aux cours

Conformément aux sections 3,3, 3,4 et 3,4,1 de la PIEA, les étudiants sont tenus de

- D’assister à tous les cours, laboratoires, ateliers, excursions et activités d’apprentissage d’équipe
- D’assister à toutes les évaluations prévues

L’assiduité aux cours permet aux étudiants de bénéficier de :

- du processus d’apprentissage utilisé par l’enseignant
- l’acquisition d’une compréhension approfondie du contenu du cours
- la réussite des activités d’apprentissage et des tâches d’évaluation qui mesurent les résultats de l’apprentissage.

L'assiduité est enregistrée pas les enseignants pour permettre la confirmation de la clientèle et pour des questions de sécurité et de santé. Le bureau du registraire contactera les étudiants dont les enseignants s'inquiètent de leurs absences.

Évaluations de rattrapage

Conformément à l'article 4,12 de PIEA, lorsqu'un enseignant de la division de jour est informé par le bureau du registraire et/ou le centre d'aide aux étudiants (CAE) de l'absence d'un élève approuvée par le collège, l'enseignant est tenu de prendre des mesures d'adaptation raisonnables en matière d'évaluation qui correspondent aux objectifs d'apprentissage du cours, en suivant les recommandations du CAE. Les absences approuvées par le collège sont documentées :

- Les activités autorisées du collège
- Les fêtes religieuses
- Les urgences personnelles ou familiales
- Des obligations légales
- Des conditions de santé physique et mentale importantes

Intégrité académique

Conformément à l'article 6,1 de la PIEA, le plagiat et la tricherie sont des formes graves de malhonnêteté académique qui nuisent à l'apprentissage et nuisent à la confiance au sein de la communauté universitaire. La tricherie académique, au sens le plus large, est toute pratique trompeuse ou malhonnête relative au travail et aux évaluations académiques visant à se procurer ou à procurer à autrui un avantage académique malhonnête.

Le plagiat, qui est une forme de tricherie, consiste à utiliser les idées, les mots ou le matériel d'une autre personne sans en mentionner la source. Les formes courantes de plagiat que l'on trouve dans les évaluations comprennent la copie ou la paraphrase de textes et de médias sur papier ou en ligne sans en citer la source, ou l'utilisation non autorisée ou contraire à l'éthique de l'intelligence artificielle.

Un étudiant sera accusé de tricherie et de plagiat s'il copie ou inclut le travail d'une autre personne comme étant le sien, s'il reçoit une aide non autorisée pour tout type d'évaluation, s'il s'attribue le mérite d'un travail qu'il n'a pas créé, ou s'il partage son travail avec d'autres étudiants qui peuvent l'utiliser comme étant le leur.

Recours des élèves

Conformément à l'PIEA, sections 7,2 et 7,3, si un étudiant a des inquiétudes concernant les méthodes d'évaluation, les critères, la pondération, les aménagements et/ou les délais qui ne sont pas conformes au plan de cours, il doit en parler à l'enseignant. Si le problème n'est pas résolu, l'étudiant peut contacter le coordonnateur du département auquel appartient le cours. Le département appliquera son processus interne de révision des plans de cours et des critères d'évaluation. Si le problème de l'étudiant n'est pas résolu, il peut contacter le DAE qui s'assurera que la PIEA a été appliquée.

Si un étudiant souhaite que sa note soit expliquée et/ou reconsidérée au cours de la session, avant la période d'examen, il doit s'entretenir avec son enseignant ou communiquer ses préoccupations par l'intermédiaire d'un Mio dans un délai d'une semaine après avoir reçu la note. Si, après avoir communiqué avec l'enseignant, le problème n'est pas résolu, l'étudiant peut contacter le coordonnateur du département pour que celui-ci applique la politique départementale pour la révision de notes. Si le problème n'est pas résolu, l'étudiant peut contacter le bureau du registraire pour remplir et soumettre un formulaire d'appel. Ce formulaire sera transmis au DAE qui s'assurera que la PIEA a été appliquée.

L'appel d'une note finale est un processus sérieux qui implique que l'étudiant, l'enseignant du cours pour lequel la note est contestée, le bureau du registraire, le coordonnateur du département et le comité de révision des notes concerné. Dans le cas d'une erreur de calcul, l'étudiant est encouragé à parler avec l'enseignant ou à communiquer par Mio pour résoudre la situation.

Pour faire appel d'une note finale, l'étudiant remplit un formulaire d'appel, fournit une raison valable pour l'appel et le soumet avec les documents à l'appui au bureau du registraire. La date limite pour faire un appel d'une note finale, c'est-à-dire après la fin des cours, est indiquée dans le calendrier académique. Le bureau du registraire transmet le recours au coordonnateur du département ou au comité de révision de notes du département. La note contestée peut rester inchangée ou être augmentée, à moins qu'une malhonnêteté académique ne soit découverte au cours de la procédure d'appel.

Les étudiants ont le droit de faire appel des accusations de plagiat et/ou de tricherie dans un délai d'une semaine après avoir été accusés de cette faute académique. Si un étudiant souhaite faire appel de l'accusation, il doit contacter le bureau du registraire pour remplir un formulaire d'appel et le soumettre avec les documents à l'appui. Le DAE, en consultation avec l'enseignant et l'étudiant, en détermine la validité. L'enseignant peut inviter le département à participer à la procédure d'appel.

Normes d'alphabétisation et de maîtrise du français écrit

Conformément à l'article 4,14 de la PIEA, tous les activités et les projets comportant des documents écrits doivent être évalués en fonction de l'utilisation correcte du français. Les étudiants seront pénalisés de 10 à 20% en cas d'utilisation incorrecte du français, ce qui inclut, sans s'y limiter, l'orthographe, la grammaire et la ponctuation. En outre, les travaux mal rédigés peuvent être renvoyés sans être notés. Si le travail est soumis de nouveau, il peut être noté avec les points déduits pour la mauvaise qualité du français et/ou pour le retard.

Code institutionnel de conduite de l'étudiant

<https://www.champlainsaintlambert.ca/wp-content/uploads/2022/12/Institutional-Code-of-Student-Conduct.pdf> (version anglaise)

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

<https://champlainsaintlambert.ca/fr/ip esl/>

Ressources additionnelles

Support académique - tuteurs

Si nécessaire, des tuteurs sont disponibles gratuitement pour de l'aide individuelle ou en groupe. Contactez le centre d'apprentissage en utilisant ce lien : <https://clctutoring.ca/home> (Salle B-300, bibliothèque, dernier étage) pour prendre rendez-vous avec un tuteur. Vous pouvez également prendre rendez-vous au centre de ressources en français langue seconde en utilisant ce lien : <https://crfcoaching.com/home>,
IMPORTANT: Plus de détails peuvent être fournis par l'enseignant.